



EDITO

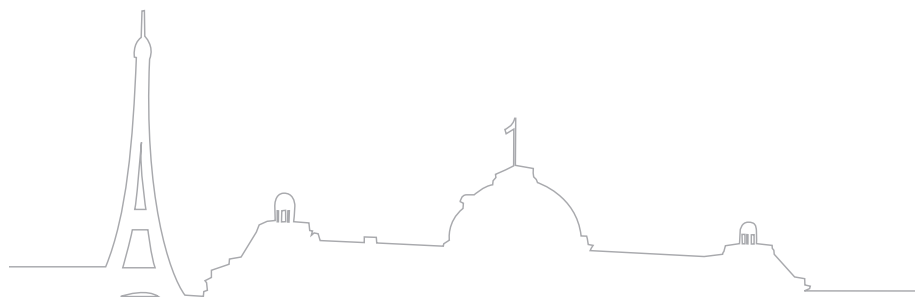
Pourquoi un centre de recherche?

Durant les dernières années, plusieurs évolutions doivent être notées. Le paysage de la défense s'est considérablement modifié. Les politiques de défense européennes ont connu des évolutions qui imposent une comparaison constante des travaux de stratégie militaire avec les réflexions françaises, et sur lesquelles un travail de réflexion et de propositions est indispensable. L'environnement stratégique international qui détermine en partie le cadre de l'action militaire et l'émergence de nouvelles missions est en évolution constante, d'abord par la montée en puissance d'un nouvel impératif : la lutte contre le terrorisme global, avec ce qu'elle suppose comme ajustements, ensuite par l'objectif annoncé d'une prise en charge par l'Union Européenne des questions de défense et de sécurité.

Pour faire face à ces évolutions, le Centre d'Etudes et de Recherche de l'Ecole Militaire doit permettre de développer et promouvoir la pensée stratégique de défense et de sécurité française en contribuant à la diffusion de nouvelles idées, en soutenant les initiatives des officiers de toutes les armées, des auditeurs et stagiaires de l'enseignement militaire supérieur, et des personnes extérieures au ministère de la défense qui souhaitent s'investir plus personnellement dans le débat stratégique. Dans le cadre des travaux visant à donner à cet enseignement une plus grande cohérence, l'évolution du centre se poursuit afin de disposer d'un organisme capable de permettre une recherche libre, ouverte et innovante pour développer le pilier indispensable de tout établissement d'enseignement supérieur.

Vous trouverez ci-après la problématique d'un des thèmes d'étude développé au sein du CEREM.

Colonel J.de Tarlé
Directeur du CEREM



L'IMPACT STRATÉGIQUE DE LA RÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Par Jean Dufourcq,
directeur de
recherche
au CEREM,
responsable
du
programme
« démographie
et stratégie ».

Conflits et crises au 21^{ème} siècle.

C'est l'un des trois thèmes de recherche lancés par l'équipe « conflits et crises » constituée au CEREM en septembre dernier.

Cette problématique globale pourra sembler bien générale, théorique et pour tout dire à cent lieues des préoccupations du Ministère de la Défense engagé aujourd'hui dans une revue stratégique et la préparation d'une loi de programmation militaire. C'est pourtant avec le défi écologique et la redistribution économique l'un des facteurs les plus crisogènes du 21^{ème} siècle. L'étudier, c'est se placer résolument du côté des causes et des effets selon la méthodologie chère à Foch plutôt que de celui des stratégies et des doctrines qu'approfondissent avec pertinence et résolution les nombreuses structures déjà installées sur le site de l'Ecole militaire. C'est aussi faire appel à des disciplines essentielles (démographie, sociologie, géographie ...) qui sont à la base de la géostratégie, disciplines plus académiques que militaires mais qu'il est souhaitable de mobiliser pour éclairer la réflexion de Défense. C'est enfin tracer avec le CEREM les premiers contours d'une activité de recherche de défense qui a vocation à se constituer en laboratoires spécialisés d'intelligence stratégique faisant converger vers l'Ecole militaire des savoirs extérieurs dans le but de tenter de bâtir l'avenir selon la formule volontariste de Beaufre.

De quoi s'agit-il ?

La planète va devoir faire face à la fin du 21^{ème} siècle à une situation inédite dans sa longue histoire, aussi inédite que celle qu'elle a connue au 20^{ème} siècle avec un triplement de la population mondiale. Cette situation peut se caractériser par les deux hypothèses suivantes sur lesquelles beaucoup s'accordent : la planète va porter environ 8 milliards d'humains, soit près de 10 fois plus qu'en 1800, 400 ans avant ; elle va connaître alors un plateau de stabilité démographique au long cours. Ces deux phénomènes combinés sont encore mal appréciés car mal perçus et peu étudiés alors qu'ils sont d'une importance considérable dans la plupart des domaines dits stratégiques : matériels (la prospérité, les ressources, l'économie, l'écologie, les migrations de subsistance ...), institutionnels (le système multilatéral d'organisation du monde) et immatériels (espoirs, frustrations, sentiment de force ou de faiblesse, notion de progrès, notion de solidarité). Ils dessinent les contours d'une nouvelle distribution des identités et des pouvoirs et peuvent engendrer de nouvelles conflictualités qu'il est important d'anticiper pour les réguler dans la mesure du possible. Pour la France qui pèse aujourd'hui 1% de la population de la planète et compte pour 3% de son chiffre d'affaires, cette analyse n'est pas secondaire même si le continent européen averti par les désastres tragiques des siècles précédents s'est lancé dans une intense forme de coopération interne dont l'Union européenne est l'état le plus achevé et dans



une entreprise de régulation active de son voisinage géopolitique et géoéconomique. Mais ce qui est en jeu avec la révolution démographique en cours c'est tout simplement l'équilibre des puissances et des projets auquel la France a très largement contribué depuis la fin de la 2ème guerre mondiale, tout ce système du monde multilatéral qu'elle consolide en permanence par son action internationale et ses engagements militaires.

Mais avant de tenter d'imaginer (ce qui est un des objectifs de cette recherche) quelles formes de posture la France doit adopter pour continuer à peser sur le cours de l'Histoire, y faire entendre sa voix, faire valoir sa conception du monde, défendre ses intérêts et ses valeurs et assumer son héritage de responsabilités, il convient de confirmer les hypothèses fondatrices de cette révolution démographique et de se faire une idée sur leur réversibilité. Et si celles-ci sont confirmées, de mettre en place un observatoire pour en suivre le cours et en analyser le potentiel de désordre, notamment s'agissant du continent européen.

Car, dès l'abord et de façon intuitive, on peut imaginer que l'expansion du monde suivie de son bouclage démographique sur lui-même vont conduire à plusieurs phénomènes critiques dont certains déjà observables se développent rapidement : des différentiels de développement et de prospérité de grande ampleur ; de profonds écarts de vitalité culturelle, économique, religieuse ; des pleins et des vides géopolitiques ; des fractures jeunes/vieux, riches/pauvres, citadins/paysans, nomades/sédentaires... Il pourrait résulter de tous ces phénomènes probables de reclassement rapide et sans doute brutal (migrations, appropriations plus ou moins pacifiques, partages plus ou moins forcés), un déplacement continu des différents centres de gravité et de pouvoir de l'Occident vers l'Asie avec une évolution sans doute conflictuelle des règles et des pratiques des échanges commerciaux et des relations monétaires. On peut dès lors imaginer une nouvelle dynamique de cloisonnement de la planète en réaction contre la globalisation, chacun cherchant à préserver ses ressources et son développement des besoins, exigences et prédatrices extérieures. De nouvelles solidarités et de nouveaux partenariats pourraient en résulter avec des rapports structurés sur des bases nouvelles et potentiellement compétitives entre des zones de forte densité géopolitique ou fonctionnelle (culturelle, ethnique, civilisationnelle).

La notion d'intérêt général de l'humanité, d'unicité de la planète et d'universalité des règles du droit que porte l'ONU pourrait en être affectée, du fait de l'affirmation d'intérêts particuliers ou régionaux s'administrant selon d'autres modèles politiques et juridiques qui s'imposeraient par leur masse et leur marché aux autres masses constituées. Certains voient déjà se dessiner neuf grandes plaques de forte densité et d'identité différenciée dont il faudrait coordonner le développement compétitif et piloter la coexistence pacifique. L'ONU deviendrait alors le système des différents systèmes disparates administrant ces plaques aux compétitions pas nécessairement sereines ni exemptes de violence.



Voilà ce qu'il convient de tenter de décrire dans cet effort de recherche qui ne peut se structurer que dans un programme de longue durée. Mais ce travail est nécessaire pour dresser le cadre général permettant d'évaluer les risques et les dangers auxquels la France et ses voisins européens devront faire face et pour tenter d'esquisser notre liberté d'action et notre place dans le monde du 21ème siècle. Ce travail d'éclairage est essentiel pour permettre de procéder aux orientations stratégiques dont le pays a besoin maintenant. Il est prévu que la dimension académique de ces travaux fasse l'objet d'une première publication à l'automne 2008.

Le Centre d'études et de recherche de l'Ecole Militaire

Le Centre d'Etudes et de Recherche de l'Ecole Militaire, placé sous l'autorité du directeur de l'enseignement militaire supérieur, a pour mission de développer et promouvoir la pensée stratégique de sécurité et de défense française en contribuant à la diffusion de nouvelles idées avec pour objectifs :

- d'effectuer des études en stratégie militaire et de favoriser et animer les débats sur ce sujet ;
- de contribuer à la fonction enseignement de l'enseignement militaire supérieur ;
- de susciter et soutenir les initiatives des officiers de toutes les armées qui souhaitent s'investir dans le débat stratégique et de valoriser leurs travaux par la publication.

A cet effet, le CEREM s'intéresse en priorité aux trois thèmes suivants traités au sein de trois départements :

- le monde conflictuel contemporain,
- le traitement des conflits et des crises,
- les aspects diplomatiques et juridiques (les armées dans les crises contemporaines).

Actuellement deux départements sont en phase de réalisation : le département "aspects diplomatiques et juridiques" par le professeur des universités Jean-Paul Pancrazio ancien directeur du centre de recherche de Saint-Cyr Coëtquidan et actuellement chef de projet pour la création du pôle de recherche de l'enseignement militaire supérieur (EMS), et le département "traitement des conflits et des crises" est conduit par le CA (2S) Jean Dufourcq, ancien directeur de l'équipe de chercheurs du collège de l'Otan à Rome. Le troisième département "analyse du monde conflictuel contemporain" sera créé en septembre 2008 ; sa montée en puissance est assurée par le Capitaine de Corvette Colomban Lebas, ancien élève de l'ENS-Ulm et maître de conférences à l'IEP de Paris.

Actualité du centre

Le département "aspects diplomatiques et juridiques" réalisera à partir de janvier 2008, un atelier de recherche ayant pour thème "les adaptations du droit des conflits armés aux conflits contemporains". Cet atelier aura pour champ d'investigation la recherche sur les apports nouveaux susceptibles d'être apportés au droit international des conflits armés pour l'adapter aux exigences des conflits armés contemporains: terrorisme, combattants illégaux, etc.

